

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 04382

Numéro SIREN : 879 602 621

Nom ou dénomination : Nhood Promotion France

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2021 sous le numéro de dépôt 15232

15 JUL. 2021

**Nhood Promotion France**  
Société par actions simplifiée  
à capital variable  
25 rue Isaac Holden Crothers  
59170 CROIX  
RCS Lille Métropole n° 879 602 621

-----

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 06 JUILLET 2021**

-----

**L'Associé unique et Président de la SAS Nhood Promotion France**

La société Nhood Holding France, SAS à capital variable, ayant son siège social à 25 Rue Isaac Holden Crothers 59170 CROIX et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 879 506 020, représentée par Monsieur Etienne DUPUY, Président.

**A pris les décisions suivantes :**

- Constatation de la démission du Président,
- Nomination d'un nouveau Président,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

**PREMIERE DECISION : DEMISSION DU PRESIDENT DE LA SOCIETE**

L'associé unique prend acte de la démission de la société Nhood Holding France, de ses fonctions de Président de la Société, à compter de ce jour, et la remercie pour les services rendus à la Société tout au long de l'exercice de son mandat.

**DEUXIEME DECISION : NOMINATION DU PRESIDENT DE LA SOCIETE**

L'associé unique décide de nommer Nhood Services France, Société par actions simplifiée à capital variable dont le Siège social se situe 25 Rue Isaac Holden Crothers à 59170 CROIX immatriculée au RCS Lille Métropole n°534 886 411 en qualité de Président, à compter de ce jour pour une durée illimitée.

**TROISIEME DECISION : POUVOIRS POUR FORMALITES:**

Tout pouvoir est donné au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes aux fins d'accomplir toutes les formalités légales auprès des administrations, et notamment auprès du Registre du Commerce et des Sociétés.

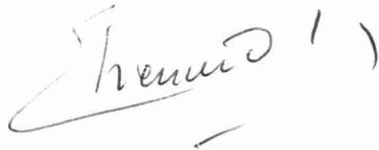
not 3

**QUATRIEME DECISION : DIVERS**

L'Associé unique décide que le présent acte sous seing privé vaut décision de l'Associé unique et en conséquence sera reporté dans le registre des décisions de l'Associé unique.

**L'Associé unique et Président**

**Nhood Holding France représentée par Etienne DUPUY**



**Nhood Services France représentée par Etienne DUPUY**

**« Bon pour acceptation des fonctions de Président »**

